

Historique du Mémorial des Disparus (source Le Cercle Algérieniste)

En 1962, les Français d'Algérie ont été arrachés à la terre qui les avait vus naître et soumis au terrible drame de l'exode. Pour nombre d'entre eux, cet arrachement s'est accompagné d'une indicible douleur, celle toujours présente, de la perte d'un être cher, disparu à tout jamais dans la tourmente des dernières années de l'Algérie française.

Depuis sa création en 1973, le Cercle algérieniste a toujours activement participé à la défense de la mémoire des Français disparus en Algérie et a aidé les familles dans leur quête d'informations. Des conférences ont été données, des articles publiés dans la revue l'Algérieniste et des colloques organisés par les Cercles locaux en collaboration parfois avec d'autres associations.

Mais en 2004, force était de constater que 42 ans après le drame vécu par des milliers de compatriotes enlevés et assassinés en Algérie, la quête des familles pour que la vérité soit faite et que le deuil soit opéré, n'avait toujours pas aboutie. Le Cercle algérieniste décidait alors de consacrer son 31ème congrès national à cette sombre page de l'histoire de France et à ses conséquences sur les familles frappées par l'absent. Ainsi à Perpignan, en octobre 2004 était organisé le 1er colloque national dédié aux Disparus avec comme objectif d'entreprendre enfin, le difficile et délicat travail de mémoire qui, en éclairant les circonstances et les conséquences de ce terrible drame, permettrait d'avancer sur la voie de la reconnaissance d'un fait historique incompréhensiblement occulté.

Plus de 2500 congressistes dont 600 membres de familles d'enlevés y ont affirmé la nécessité du devoir de mémoire et l'obligation de justice et de vérité à l'heure où l'attente exprimée de toutes parts pour que la Guerre d'Algérie soit traitée dans l'ensemble de ses composantes avec transparence et rigueur devrait concerner bien évidemment le dossier douloureux des personnes disparues ou enlevées, notamment dans les derniers mois du conflit.

Quelles que soient les raisons tactiques ou politiques qui avaient conduit les autorités à adopter, à l'époque, l'attitude de discrétion ou de non intervention, voire de non-assistance, rien ne pouvait expliquer 42ans après le lourd silence sur cet épisode, particulièrement chargé en pertes humaines et drames personnels. Ce silence pervers avait empêché tout travail d'identification, de recherche dans les dossiers et archives, d'évaluation de l'ampleur du drame. Ce faisant, il avait créé une situation de confusion qui transformait le nombre de victimes en un terrain de polémiques, aussi indécent que cruel. Ce silence, depuis la survenance des faits, avait créé autour des familles une situation psychologique éminemment regrettable, empêchant le travail de deuil qu'elles auraient dû effectuer, entravant l'indispensable acceptation pour aborder et reconstruire un avenir.

Ce colloque a constitué la première étape de ce devoir de mémoire. Des tables rondes ont rassemblé des historiens, des journalistes, des avocats, des psychologues et psychiatres, et surtout la parole a été ouverte aux familles qui ont pu "Dire, parler, être écoutées et comprises". Un recueil de témoignages a été publié et un film réalisé. Enfin symboliquement la liste des Disparus publiée par le Ministère des affaires étrangères a été enterrée dans une amphore recouverte de terre d'Algérie au pied d'un olivier tricentenaire planté à leur mémoire dans le Parc Bir-Hakeim du Palais des Congrès de Perpignan...



